



REPUBLIQUE D'HAITI

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES FILIERES RURALES
(DEFI)**



**SUJET : « Impact des Interventions Réalisées sur le Café (lutte contre le
scolyte, régénération et nouvelle plantation) sur les Revenus des Producteurs »**

ZONE : BAPTISTE

RAPPORT FINAL

MAI 2012

Roger CHARLES, Ing.-Agr.- Résident

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à tous ceux et toutes celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la pleine réalisation de ce présent travail. Ainsi, j'exprime ma plus profonde gratitude aux personnes dont les noms suivent, il s'agit :

- Du Dieu vivant qui m'a donné la force, le courage et la santé nécessaires pendant la réalisation de ce travail ;
- Des Hauts Responsables du Programme DEFI en l'occurrence les Ingénieurs-Agronomes Jean Lesky DOMINIQUE et Garry AUGUSTIN qui m'ont joyeusement accepté d'accomplir ce travail de recherche dans leur Programme ;
- Du Coordonateur de l'ICEF-DA, Ingénieur-Agronome David NICOLAS et du Coordonnateur adjoint, Ingénieur-Agronome Béhal JOSEPH qui m'ont donné un superbe encadrement pendant toute la durée de ce travail sans oublier Agronome ADOLPHE Claude ;
- Des Agents Agricoles de la ferme de Baptiste tels que : Franck CASSAGNOL, Israël JEAN, Anil Frito JEAN, José OJISMÉ, Elinor LÉMAT, Mezadiou JOSEPH qui m'ont toujours accompagné dans la réalisation des enquêtes exploratoire et formelle ;

- Du Chauffeur de l'ICEF-DA, Monsieur Roosevelt BRUN, communément appelé RORO, qui a assuré mes déplacements Baptiste- Port-au-Prince pendant toute la durée du travail ;

Enfin, mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé à faire de ce travail de recherche une réussite

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	i
TABLE DES MATIERES.....	iii
Liste des Tableaux.....	v
Liste des Sigles et Abréviations	vii
CHAPITRE I : INTRODUCTION.....	1
1.1.-Contexte	1
1.1.2.-Objectifs de l'étude	2
1.1.3.- Compréhension du mandat	2
1.1.4.-Hypothèse	3
1.1.5.-Limite de l'étude	3
Chapitre II : REVUE DOCUMENTAIRE.....	4
2.1.-Réalisation d'une revue documentaire	4
2.1.1-Présentation de la culture du Café	4
2.1.2.- Fonctionnement de l'industrie caféière traditionnelle en Haïti	5
2.1.3.- Importance du café dans l'économie haïtienne.....	7
2.1.4-Années florissantes des exportations du café d'Haïti.....	7
2.2.- Production de café en Haïti.....	7
2.2.1.- Aires de production de café en Haïti	7
2.2.2.- Coopératives caféières d'Haïti	8
2.2.3- Causes du déclin de la production caféière en Haïti	10
2.2.4.- Différentes étapes de préparation du café.....	12
2.3.-Synthèse de la revue documentaire	12
CHAPITRE III: PRESENTATION DE LA ZONE DE TRAVAIL.....	13
3.1.- Environnement biophysique	13
3.1.1.- Histoire et localisation.....	13
3.1.2 Présentation de la zone d'étude et situation géographique.....	13
3.1.2.- Climat	14
3.1.3.- Topographie.....	14
3.1.4.- Pédologie	14
3.1.5.- Hydrographie	15
3.1.6.- Couvertures végétales	15
3.2.- Environnement socio-économique	16
3.2.1.- Statut juridique et administratif	16
3.2.2.- Population	16

3.2.3.- Moyens de communication.....	16
3.2.4.- Electricité.....	17
3.2.5.- Éducation	17
3.2.6.- Santé.....	17
3.2.7.- Infrastructures financières et économiques	18
3.2.8.- Principales activités de la zone	18
CHAPITRE IV : METHODOLOGIE.....	20
4.1.- Méthodologie	20
4.1.1.-Revue documentaire	20
4.1.2.- Enquête préliminaire	21
4.1.3-Typologie	21
4.1.4-Echantillonnage	22
4.1.5.-Collecte des données.....	25
4.1.6.-Dépouillement des données	26
4.3.9.-Analyse, traitement et synthèse des résultats.....	26
4.10.- Restitution	27
CHAPITRE V : RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSIONS.....	28
4.4.1.-Mode d'organisation du travail pour les trois catégories d'exploitations caféières	29
4.4.2.- Charges variables ou charges opérationnelles.....	30
4.4.3.- Charges fixes ou charges de structure	30
4.4.4.-PRODUIT BRUT	34
4.4.5.-Manque à gagner dû aux scolytes des trois catégories d'exploitations caféières	38
4.4.6.- Revenu moyen.....	40
4.5-Degré de satisfaction des objectifs poursuivis et vérification de l'hypothèse formulée	45
CHAPITRE VI : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	47
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXES.....	50

Liste des Tableaux

- Tableau 1.- Zones de production de café suivant leur potentialité au point de vue de la qualité du produit de départ.**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 2.- Les Coopératives, Réseaux de coopératives, Association et Fédération d'Associations et leurs Zones d'action.....**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 3.- Répartition de l'échantillon par catégorie et zone agro-écologique**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 4.- Facteurs de production en moyenne des trois catégories pour les étages II et III**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 5.- Charges fixes, charges variable et charges totales de la caféiculture (en gourdes) pour les exploitations caféières de la première catégorie des étages II et III**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 6.- Charges variables, fixes et charges totales de la caféiculture (en gourdes) pour la deuxième catégorie d'exploitations caféières des étages I et II**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 7.- Charges variables, fixes et charges totales de la caféiculture pour les exploitations caféières de la troisième catégorie des étages II et III.**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 8.- Charge fixes, charges variables moyennes de la caféiculture en gourdes par catégorie d'exploitations caféières des étages II et III.**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 9.- Produit brut moyen annuel du café (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la première catégorie d'exploitations caféières des étages II et III...**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 10.- Produit brut moyen annuel du café (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la deuxième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III...**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 11.- Produit brut caféier moyen annuel (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la Troisième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III...**Error! Bookmark not defined.
- Tableau 12.- Calcul du manque à gagner des trois catégories d'exploitations caféières des étages II et III...**Error! Bookmark not defined.

- Tableau 13- Revenus moyens du café, recettes des autres cultures par an en unités monétaires (gourdes) des trois catégories des étages II et IIIError! Bookmark not defined.**
- Tableau 14.- Revenu moyen du café par an en valeur monétaires (gourdes) et paramètres de dispersion des trois catégories des étages II et IIIError! Bookmark not defined.**
- Tableau 15.- Recettes des autres cultures par an en unité monétaire (gourdes) et paramètres de dispersion des trois catégories des étages II et III.Error! Bookmark not defined.**
- Tableau 16.- Revenu moyen du café, des autres cultures (en gourdes) par an et leur contribution par catégorie au revenu total dégagé dans les parcelles des trois catégories des étages II et III. Error! Bookmark not defined.**

Liste des sigles et Abréviations

%	: pourcent
°C	: Degré Celsius
ANDAH	: Association Des Agro professionnels Haïtiens
BRH	: Banque de la République d'Haïti
DEFI	: Programme de Développement Economique des Filières Rurales
Porteuses	
DFPEA	: Direction de la Formation et de la Promotion de l'Entreprenariat
FAMV	: Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire
FMI	: Fonds Monétaire International
ICEF-DA	: Institution de Consultation, d'Evaluation et de Formation pour le Développement Agricole
INCAH	: Institut du Café d'Haïti
INESA	: Inter-Entreprise SA
Km	: kilomètre
MARNDR	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et Développement Rural
Mm	: millimètre
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
SAU	: Surface Agricole Utile
UEH	: Université d'Etat d'Haïti
US	: United States

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1.1.-Contexte

Bien qu'en régression partout en Haïti, le café représente une culture de rente qui a rendu et continue de rendre beaucoup de services au pays : Environ 200 000 familles, vivent de cette culture qui représente une source de devises et aide à la protection de l'environnement.

Malheureusement en octobre 1998, apparaît en Haïti le scolyte des drupes du caféier, *Hypothenemus hampei*, un ravageur qui entraîne d'énormes dégâts sur cette culture : diminution considérable de la production, perte de la qualité et de la valeur marchande du café.

Depuis cette date, beaucoup de travaux ont été réalisés tant par le MARNDR que par d'autres institutions : IICA, INCAH, ICEF-DA, ... ils vont tous dans le sens d'une tentative de contrôle du ravageur : campagne de prospection et de dépistage au niveau national, formation de leaders paysans et de cadres, visite d'information en République Dominicaine, mise au point de pièges artisanaux, installation de laboratoires de parasitoïdes, introduction d'un paquet technique « lutte biologique », mise au point d'itinéraires techniques, essais,...

Dans l'approfondissement des travaux initiés par ICEF-DA dans la zone de Baptiste, le programme DEFI finance depuis deux ans déjà des programmes de recherche intégrant des travaux sur l'écosystème caféier qui devraient aboutir au produit suivant :

- Une méthodologie de régénération des écosystèmes caféiers et une méthodologie d'établissement de nouvelles plantations basées sur des incitations et validées sur la base de critères technico-économiques.

Pour déterminer " L'impact des interventions réalisées sur le café (lutte contre le scolyte, régénération et nouvelle plantation) sur les revenus des producteurs", le centre de Baptiste a sollicité le service d'un Ingénieur-Agronome Résident.

1.1.2.-Objectifs de l'étude

Cette étude poursuit les objectifs suivants :

- 1.-Quantifier les manques à gagner causés par le scolyte dans les trois catégories d'exploitations caféières par étage agro écologique ;
- 2.-Quantifier les revenus générés au niveau des parcelles caféières des trois catégories d'exploitations caféières par étage agro écologique ;
- 3.- Déterminer le poids de la caféiculture dans le revenu végétal des exploitations caféières au niveau des trois catégories.

1.1.3.- Compréhension du mandat

Suite au déclin accéléré de la production caféière due principalement aux attaques systématiques des ravageurs dont le scolyte, *Hypothenemus hampei* Ferr., DEFI, le Programme de Développement Economique des filières Rurales du MARNDR veut mesurer l'Impact des interventions réalisées sur le café (lutte contre le scolyte, régénération et nouvelle plantation) sur les revenus des producteurs dans la zone de Baptiste.

En effet, les pratiques culturales jouent un rôle important sur le rendement et sur la valeur marchande du café et le prix de vente de ce dernier varie avec sa qualité. Donc, les cerises saines ont une valeur marchande supérieure à celles scolytées. Ainsi, cette étude devra permettre de déterminer le manque à gagner enregistré du fait de la présence de ce ravageur et le revenu dégagé au niveau des

exploitations caféières et enfin de déterminer le poids de la caféiculture dans le revenu des producteurs.

1.1.4.-Hypothèse

Il existe une corrélation entre lutte contre le scolyte, méthodes de régénération et nouvelles plantations et les revenus des producteurs.

1.1.5.-Limite de l'étude

La réalisation de cette étude a nécessité des données chiffrées et qualitatives, ces dernières ont été obtenues grâce à la mémoire des exploitants. Vu que les planteurs ont des difficultés à évaluer leurs parcelles et les exploitations caféières sont dépourvues de documents comptables, certaines imperfections peuvent y être glissées.

Chapitre II : REVUE DOCUMENTAIRE

2.1.-Réalisation d'une revue documentaire

Des documents relatifs à la caféiculture, à la problématique du scolyte, à la zone d'étude ont été consultés en vue d'avoir une idée générale sur le travail à réaliser. Cette revue documentaire nous a beaucoup renseignés sur le milieu physique de Baptiste, les pratiques culturelles et les méthodes de lutte contre le scolyte adoptées jusqu'à présent, etc.

2.1.1-Présentation de la culture du Café

2.1.1.1- Définition du café

Le mot café désigne les graines du caféier, un arbuste du genre *Coffea*, et une boisson psycho active obtenue en versant de l'eau bouillante sur les grains torréfiés et moulus ou sur la poudre de grains de café solubilisés ou lyophilisés. Il désigne aussi son lieu de consommation, le café ou bar ou bistro, établissement où l'on sert des boissons et de la restauration légère. Il sert aussi de lieu de rencontre, de réunion à des écrivains des artistes, des hommes politiques (café littéraire).

2.1.1.2- Historicité du café

Le Café (*Coffea arabica* L.) est originaire d'Ethiopie (Forêt Abyssinie) dans la province de **Kaffa**. Suivant ce que rapportent certains chercheurs, les Arabes cultivent cet arbuste depuis au moins l'an 600 après Jésus-Christ. On dénombre plusieurs légendes sur la découverte des propriétés alimentaires et gustatives du café. Celle la plus répandue veut qu'un berger d'**Abyssinie** (actuelle Éthiopie), Kaldi, observe ses chèvres qui consommaient les baies et les feuilles d'un arbre inconnu. Il remarqua que les chèvres devenaient vives et excitées. Il parla de ces

phénomènes aux religieux du monastère voisin qui s'empressèrent d'aller cueillir ces fruits étranges. Ils les mirent à sécher et les préparèrent en infusion. L'agitation fébrile qui s'ensuivit fut assimilée à une révélation divine.

D'autre part, on rapporte que lors d'un incendie de forêt, en Abyssinie, les caféiers en feu libèrent une délicieuse odeur, typique de celle que l'on rencontre chez les torréfacteurs de café aujourd'hui. Les témoins de cet incendie récupérèrent les grains brûlés par le feu, les écrasèrent et les firent cuire afin d'en réaliser un breuvage. Le café était né (ANGRANC, 2008)

2.1.2.- Fonctionnement de l'industrie caféière traditionnelle en Haïti

L'industrie caféière en Haïti comporte tout un ensemble d'éléments permettant d'assurer son fonctionnement. Enumérons quelques uns :

a) L'organisation de la production

Vu l'état du marché du café actuellement, la production au niveau des exploitations agricoles s'obtient sans grand investissement : peu de travaux d'entretien, un seul sarclage annuel au moment de la récolte. Les plantations sont assez obsolètes, la couverture végétale est très mal entretenue (soit trop dense, soit peu diffuse). Le sarclage lorsqu'il est réalisé va au préjudice même du café car il s'agit à ce moment de préparer le sol pour d'autres cultures vivrières telles que le haricot, le maïs.

b) Emergence de nouveaux systèmes de culture

Dans cette situation, les agriculteurs ont développé de nouveaux systèmes de culture, des associations de cultures (4 à 6 espèces différentes) où prédominent : les pois, la banane et les tubercules qui constituent plus de 70% des productions végétales des exploitations agricoles. De plus, ces cultures représentent à elles seules près des 2/3 des recettes agricoles et contribuent à plus de 70% de la

valeur monétaire des produits agricoles autoconsommés. Le café se retrouve de plus en plus marginalisé dans ces nouveaux systèmes de culture (INESA, 2001).

c) La tenure foncière

En ce qui a trait au mode de tenure foncière, il varie de la propriété privée au fermage, et au métayage suivant la zone.

d) Les rendements

Les rendements obtenus à l'unité de surface sont assez faibles, soit environ 250 kg/ha (550 livres) de café marchand généralement admis comme moyenne nationale (INESA, 2001).

e) L'organisation de la récolte

Dans le circuit traditionnel, le café est récolté en une seule cueillette. La cueillette se fait branche par branche et aucun grain qu'il soit vert, jaune ou cerise n'y échappe. Le café est alors récolté souvent avec son pédoncule et ceci engendre une récolte plus élevée à celle que l'on obtiendra à la prochaine campagne. Le café de ce circuit sera vendu exclusivement aux spéculateurs ou dans certains cas aux deux circuits : le café cerise faisant partie du lot récolté est vendu au circuit alternatif ou aux Dominicains. Le reste traité chez le producteur pour être vendu plus tard au spéculateur.

C'est le café pilé qui est commercialisé dans le circuit traditionnel. Ce café est généralement d'une qualité peu satisfaisante puisque :

- le café n'est pas récolté à maturité ;
- le café mis à sécher sur glaciis incorpore de multiples impuretés lorsqu'il est récupéré à l'aide d'un balai. De plus, le séchage n'est pas satisfaisant ;
- l'usage du pilon conduit à des brisures.

f) Le rôle des femmes dans la production du café

Les femmes jouent un rôle essentiel dans la production du café, tant au moment de la récolte que du traitement du café pilé.

2.1.3.- Importance du café dans l'économie haïtienne

Le café fut le premier produit d'exportation d'Haïti vers les années 50. Ceci était dû à l'importance qu'accordaient tous les acteurs de la filière et aux conditions socio-économiques et environnementales favorables de l'époque.

2.1.4-Années florissantes des exportations du café d'Haïti

Le café est apparu à Saint-Domingue aux environs de 1725. Les exportations de ce produit ont rapidement progressé au 18^{ème} siècle; de 53 000 sacs de soixante kilos en 1755, elles passent à 580,000 sacs en 1789. Au 19^{ème} siècle, le café devient le premier produit d'exportation d'Haïti suite à la quasi-disparition du sucre de la liste des produits vendus aux autres pays. Entre 1820 et 1850, les exportations tournent autour d'une moyenne de 500,000 sacs. Elles atteignent une moyenne de 667,000 sacs entre 1850 et 1880. Ensuite, elles commencent à diminuer jusqu'au début du vingt et unième siècle. En effet, entre 1890 et 1920, on a enregistré une moyenne annuelle d'exportation de 508,000 sacs contre une moyenne de 196,404 sacs entre 1987 et 2000 (INESA, 2001). Les exportations per capita ont connu une tendance encore plus rapide à la baisse avec la croissance de la population haïtienne.

2.2.- Production de café en Haïti

2.2.1.- Aires de production de café en Haïti

Compte tenu des exigences pédoclimatiques du café, ce dernier est cultivé dans des aires écologiques qui lui permettent d'assurer sa croissance et son développement. Voici le tableau présentant les différentes zones de production de café en Haïti.

Tableau 1: Zones de production de café suivant leur potentialité au point de vue de la qualité du produit de départ.

PRINCIPALES AIRES DE CULTURE DU CAFÉ EN HAÏTI	
Départements	Zones
<i>Zone de café de qualité supérieure</i>	
Grande Anse	Beaumont, roseaux, Jérémie
Sud	Tiburon, les Anglais, Rendel
Sud Est	Thiote, Belle Anse, Marigot
Centre	Baptiste, Savanette
Artibonite	Les Cahos
<i>Zones de café de qualité moyennes</i>	
Nord	Dondon, Plaisance, Pilate, Borgne, Grande Rivière du Nord, Bahon, Marmelade
Nord Ouest	Saint Louis du Nord, Port de Paix, Anse à Foleur
Nord Est	Sainte Suzane, Vallière, Carice, Mont Organisé
Nippes	L'Asile, Baradères

Source : ANGRANC,, 2008

2.2.2.- Les coopératives caféières d'Haïti

Ces dernières sont très jeunes et datent d'une cinquantaine d'années. Ainsi, les premières coopératives agricoles auraient vu le jour vers la fin des années 70. Cependant, il fallait attendre jusqu'aux années 90 pour le développement des coopératives caféières. Celles-ci appuyées par des ONG, sont favorisées particulièrement, par la crise du marché conventionnel du café et le développement accéléré du commerce équitable dans le monde (ANDAH, 2007, cité par ANTOINE, 2011). Selon la même source, Haïti possédait à cette même époque à travers tout le pays, trois regroupements de coopératives, une fédération d'associations, une association et trois coopératives qui sont toutes certifiées équitable pour le café (voir le tableau suivant).

Tableau 2- : Les Coopératives, Réseaux de coopératives, Association et Fédération d'Associations et leurs Zones d'action

SIGLE	Statut de l'association	Définition des sigles	Zones d'Action (communes et/ou départements)
APCAB	Association de planteurs de café	Association des Planteurs de Café de l'Arrondissement de Belle Anse	Thiotte, Sud-est
CACVA	Coopérative	Coopérative Caféière de Vachon	Camp- Perrin
COOPCAB	Regroupement de Coopérative	Coopérative des Planteurs de Café de l'Arrondissement de Belle Anse	Thiotte, Sud' Est
COOPACVOD	Coopérative	Coopérative agricole Caféière de Vincent Ogé de Dondon	Dondon
FACN	Fédération d'Association	Fédération des Associations Cafésières Natives	Sud-est, Artibonite, Grand' Anse, Sud, Ouest.
RECOCARNO	Regroupement de Coopérative	Réseau Coopérative Caféière de la Région Nord	Nord, Nord- Est
UCOCAB	Regroupement de coopérative	Union Coopérative Caféière de Baptiste	Baptiste, Savanette

Source : **ANTOINE, 2011**

2.2.3- Causes du déclin de la production caféière en Haïti

L'aire caféière est passée de 171.000 hectares en 1950 à moins de 100.000 actuellement, soit une diminution annuelle moyenne de l'ordre de 1 à 1.6% (INCAH, 2007, cité par ANTOINE, 2011). Enumérons les principales contraintes qui seraient à la base de ce déclin accéléré de l'industrie caféière :

- 1) Manque de motivation des planteurs dû au bas prix du café en comparaison avec celui des cultures vivrières (pois, céréales, tubercules, etc.) ;
- 2) Manque d'entretien des plantations caféières dû à la baisse des revenus tirés de l'écosystème caféier traditionnel, à la faiblesse de l'encadrement technique et à la quasi-inexistence des investissements dans le sous-secteur caféier (intrants, outillage, crédit etc.) ;
- 3) Détérioration de la qualité du café due à la défaillance des méthodes de traitement post-récolte utilisées dans la grande majorité des cas ;
- 4) Manque de vulgarisation de référentiels techniques sur les pratiques de production et la préparation du café ;
- 5) Faiblesse structurelle, éducationnelle et financière des organisations de producteurs (groupements, associations, coopératives, réseaux, fédérations, etc.) engagées depuis ces dernières années dans la préparation et l'exportation du café ;
- 6) Enclavement de nombreuses zones et habitations caféières ;
- 7) Déboisement accéléré des zones montagneuses, bastion de la production caféière ;
- 8) Forte pression parasitaire sur les cafèterais, due principalement aux pourridiés des racines (*Rosellinia*, *Nectria* sp. et autres), au Scolyte des cerises (*Hypothenemus hampei*) pour ne citer que ceux-là.

En dépit de ces contraintes majeures, le café conserve encore une place prépondérante dans l'économie nationale. Il représente une source d'emploi pour plus de 200 000 familles rurales.

2.2.4.- Différentes étapes de préparation du café

Le café, avant d'être admis sur le marché international, subit un certain nombre de traitements relatifs aux normes du marché. Ainsi, nous sommes parvenus à dénombrer plusieurs étapes dans le processus de traitement industriel du café telles : le dépulpage, la fermentation, le lavage et le séchage. On peut avoir également, le décorticage, la classification, le triage, et la mise en sacs (ANGRANC, 2008).

2.3.- Synthèse de la revue documentaire

Le café est une denrée stratégique dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des populations rurales et de protection de l'environnement. La baisse des prix enregistrée dans les années écoulées, la présence de scolyte, le coup d'état de 1991 sont entre autres des éléments déstabilisateurs de cette filière. Cependant, la présence de nouveaux marchés à travers les coopératives régionales et les prix rémunérateurs, la filière caféière commence à se remobiliser. D'où l'engouement des planteurs à s'y relancer. En outre, les pratiques culturales et les méthodes de lutte contre le scolyte combinées, seraient intéressantes pour une réduction significative du taux d'infestation. Malgré les maigres prix dans les années antérieures, la valeur des exportations étaient considérables. Donc, une organisation structurée de la filière caféière serait capable d'inciter les planteurs à mettre en œuvre toutes les pratiques culturales et les méthodes de lutte contre le scolyte en vue d'une augmentation de la production de café de qualité.

CHAPITRE III : PRESENTATION DE LA ZONE DE TRAVAIL-BAPTISTE

3.1.- Environnement biophysique

3.1.1.- Histoire et localisation

Suite au massacre d'Haïtiens en République Dominicaine au moment de l'installation de la dictature Truilliste. C'est ainsi qu'en 1933, le gouvernement Dumarsais Estimé crée sur toute la ligne frontalière des colonies agricoles pour l'installation des déplacés. C'est dans cette optique que fut créé Baptiste qui est considéré aujourd'hui comme un quartier rattaché à la commune de Belladère et de Savanette et où se développent des échanges commerciaux importants avec la République Dominicaine (ICEF-AVSF, 2006, cité par Antoine 2011).

3.1.2 Présentation de la zone d'étude et situation géographique (Baptiste)

Baptiste, un quartier de la commune de Belladère, est situé dans le département du Centre (Bas Plateau Central), à l'est de la ville de Mirebalais et à 19 km au sud de Belladère, dans la région montagneuse proche de la frontière de la République Dominicaine.

Elle est une zone relativement accidentée ayant une altitude qui varie entre 980 et plus de 1500 mètres. Baptiste est constitué de savanes coupées de cours d'eau, de ravines, de collines et de versants montagneux. Les agglomérations principales sont localisées aux altitudes les plus élevées et qui atteignent parfois plus de 1500 mètres d'altitude. La distance entre Baptise et Port-au-Prince est de 120 Km environ.

Les difficultés socio-économiques majeures de la zone sont : l'enclavement, dû au très mauvais état de la route ; le manque d'eau potable ; le faible taux de scolarisation des enfants ; les difficultés d'accès aux soins de santé ; les maladies

et autres pestes divers dont le scolyte qui attaque les cerises caféières et la sigatoka noire qui affecte les bananiers présents dans les parcelles caféières (Antoine, 2011).

3.1.2.- Climat

Baptiste présente les caractéristiques d'un climat tropical à saison sèche (montagne humide). Elle n'est pas exposée aux forts vents, contrairement aux autres régions caféières du pays. Les perturbations qui soufflent sur la zone viennent en général de la République Dominicaine, suivant une direction Est/Nord/Est- Ouest/Sud/Ouest. La pluviométrie annuelle est comprise entre 2 500 mm et 3 000 mm. La saison pluvieuse s'étend généralement du mois d'avril à octobre et celle dite sèche de novembre à mars. Cependant, on peut remarquer une légère récession des pluies au milieu de la saison pluvieuse. Les températures sont comprises entre 18 et 22°C. Les mois les plus chauds sont juin et juillet alors qu'une baisse de température est constatée en décembre-janvier (PASQUETTI, 2007).

3.1.3.- Topographie

Baptiste a une altitude qui varie de 980 à plus de 1500 mètres environ et son relief est très accidenté. Il est constitué d'une succession de mornes abrupts et de plateaux aux pentes plutôt faibles. Son point culminant atteint jusqu'à 1500 mètres et plus. Entre 700 à 900 mètres d'altitude, on constate des affleurements de roches calcaires. Le processus d'érosion y est très avancé en raison de l'accélération de la déforestation (PASQUETTI, 2007).

3.1.4.- Pédologie

Les sols sont de type ferrallitique ou fersialitique. Ils résultent du processus d'évolution des oxydes de fer qui, liés aux argiles, leur confèrent cette couleur rougeâtre caractéristique. Ces sols riches en sesquioxides sont assez aptes à l'agriculture mais présentent tout aussi bien des avantages et des inconvénients. (PASQUETTI, 2007).

3.1.5.- Hydrographie

La zone est caractérisée par de multiples accidents topographiques, engendrant ainsi un réseau de drainage important alimentant les rivières de Roche-Plate et de Las Aguas qui sont des affluents de la rivière Onde Verte. La roche mère étant du calcaire, perméable et fissurée. Ces caractéristiques de la roche mère aboutissent à un ruissellement faible et une infiltration abondante. D'où l'émergence des résurgences dans des zones de plateau sous forme de source.

3.1.6.- Couvertures végétales

Baptiste détient encore une assez bonne couverture végétale en dépit de la dégradation de l'environnement caractérisée par : la coupe non contrôlée des arbres, l'érosion des sols. La strate arborée est relativement dense surtout en zone de plateaux et est constituée généralement de citrus, d'avocatiers, de sucrins, d'immortels, de trompettes... qui s'associent aux figues bananes et servent d'abris définitifs aux caféiers. Par contre, dans les zones de pente, la strate herbacée est plus présente et est constituée surtout d'herbes de guinée, d'afio, de balai, de madame Michel...Il faut préciser que dans ces zones, la végétation arborée est claire ou quasiment inexistante. Les cultures pratiquées par ordre d'importance sont : le maïs, le chou, le haricot, le taro, l'igname, etc.

3.2.- Environnement socio-économique

3.2.1.- Statut juridique et administratif

Baptiste est un quartier de la commune de Belladère, département du Centre d'Haïti. Jusqu'en 1990, ce dernier dépendait de Belladère d'un point de vue administratif et politique. Les habitants de la zone souhaiteraient que Baptiste ait un statut de commune afin de bénéficier plus directement des services publics financés par les taxes communales. C'est ce qui porte les gens de la zone à ne pas payer de taxes depuis 1991 (**Antoine**, 2011). Depuis 2004, Baptiste dépend à nouveau entièrement de Belladère tant du point de vue administratif que politique (**Antoine**, 2011).

3.2.2.- Population

La population de Baptiste-Belladère est estimée à près de 55 000 habitants en 2004, soit une densité de 166 habitants par km² (IHSI, 2004 et ICEF-AVSF, 2006 cité par Antoine, 2011).

3.2.3.- Moyens de communication

Communication routière : la route conduisant au quartier Baptiste est en mauvais état; Baptiste est situé à 19 km de Belladère. Il est relié à la capitale par la seule route passant par Belladère, Lascahobas et Mirebalais construite sous le gouvernement de Dumarsais ESTIMÉ. Dans les localités avoisinant le bourg de Baptiste, les voies de communication sont quasiment inexistantes. La plupart des tracés existant ne peuvent être accessibles que par les piétons et les animaux suivant que la saison soit sèche ou pluvieuse.

Télécommunications : Dans les années antérieures, il était difficile voire même impossible de communiquer avec le reste du pays quand on se trouvait à Baptiste.

Le seul centre de télécommunication installé en 1990 par la TELECO, est dysfonctionnel depuis plusieurs années. Ce problème est remédié depuis mai 2007 avec l'arrivée de la compagnie de téléphonie mobile : la Digicel. La ferme agricole, le presbytère de la zone et le bureau de l'UCOCAB sont les seuls endroits de la zone où l'internet est disponible. La presse, sous toutes ses formes, est inexistante. Toutefois, des ondes venant de la commune de Hinche, de Port-au-Prince et de la République Dominicaines peuvent être captées.

3.2.4.- Electricité

Baptiste est électrifié à partir d'une centrale hydro-électrique installée sur la rivière Onde Verte. Donc, une gestion efficace de cette ressource s'avère indispensable au développement durable de la zone.

3.2.5.- Éducation

Au niveau du bourg de Baptiste, on dénombre plusieurs écoles privées, presbytérales et une école nationale construite sous le gouvernement de Dumarsais ESTIMÉ en août 1948 et réhabilitée en 2008. Actuellement, l'enseignement secondaire y atteint le niveau du bacc I. On mentionne également la présence d'un lycée au sein de l'école nationale. Étant donné que l'éducation constitue un levier essentiel dans la mobilité sociale, la scolarisation devient un impératif pour le développement de la zone. Cependant, le prix d'inscription augmente parfois avec le niveau de scolarisation. Les résultats scolaires sont faibles. Ceci ne s'explique que par la formation inadéquate des maîtres, le manque d'encadrement familial, la concurrence d'autres activités, les interruptions ponctuelles voire définitives de scolarité (ANTOINE, 2011).

3.2.6.- Santé

Baptiste dispose d'un seul centre de santé nouvellement réhabilité par ZANMI LA SANTE en janvier 2008. Ce dernier est sous la dépendance du MSPP. Ce centre est muni d'une salle de chirurgie, de maternité, d'accouchement, de consultation générale et d'un pavillon pour les résidents.

3.2.7.- Infrastructures financières et économiques

Baptiste n'attire pas beaucoup d'investisseurs en raison de son enclavement et sa distance par rapport à Port-au-Prince. Toutefois, quelques ONG notamment Oxfam Québec, Zanmi Lasante, ... sont présentes. Aucune présence de banques commerciales n'est remarquée dans la zone. Cependant, l'ICEF-DA arrive à structurer de nombreuses organisations de producteurs de la zone. Le projet mené par ICEF-DA appuie techniquement et financièrement sept coopératives qui travaillent dans le développement agricole, et plus spécifiquement dans le café.

3.2.8.- Principales activités de la zone

L'agriculture représente l'activité principale des habitants de Baptiste, ce qui lui confère cette appellation "zone agricole". Les denrées agricoles cultivées dans la zone sont : le café, le haricot, le maïs, le chou, le bananier, l'igname, le mirliton, les fruitiers (citrus, avocatiers...); mais les cultures de café (*Coffea arabica*), le bananier (*Musa sp.*) et l'igname (*Dioscorea bulbifera*) sont considérés comme des cultures de rente car les conditions agropédoclimatiques du milieu favorisent bien le développement de ces cultures qui occupent une place prépondérante dans les activités agricoles. En plus de l'agriculture, les exploitations agricoles s'adonnent également aux activités commerciales. Le petit commerce occupe une place secondaire dans les activités économiques des gens de la zone.

Au niveau de la zone, les instruments aratoires tels que : pioche, houe, machette, serpette, etc sont généralement les plus utilisés dans l'accomplissement des travaux agricoles. Les maladies des plantes cultivées constituent un véritable goulot d'étranglement pour les exploitations agricoles. La variété figue- banane n'est pas résistante à la sigatoka noire ; mais la variété banane musquée noire l'est. De plus, les caféiers sont attaqués souvent par les scolytes, les pourridiés racinaires, la rouille orangée. Il faut souligner que les agriculteurs ne disposent pas de moyens phytosanitaires et techniques pour le traitement des sols.

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE

4.1.- Méthodologie

Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, la méthodologie retenue a été la suivante :

- Revue documentaire
- Enquête préliminaire
- Typologie
- Echantillonnage
- Collecte des données
- Dépouillement des données
- Traitement et synthèse des données.
- Résultats, analyse et discussions
- Restitution

4.1.1-Revue documentaire

Bon nombre de documents relatifs à la zone sous étude ont été examinés. Ces derniers ont fourni une idée globale sur la problématique de la zone et de la culture en question. Ils ont facilité aussi de comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole en milieu rural et de dénombrer les différentes localités à potentielle caféière. En effet, cette recherche documentaire a permis d'obtenir des informations relatives au milieu rural haïtien (plus précisément sur la zone de Baptiste) aussi de renseigner sur la culture considérée (café) et cet insecte dévastateur le "scolyte".

4.1.2.- Enquête préliminaire

Cette enquête a permis de compléter les informations obtenues auparavant dans les ouvrages relatifs à l'étude et d'établir un lien avec la réalité de la zone étudiée. Pour y parvenir, des notables de la zone, des personnes âgées (environ 20), et certaines autorités locales ont été contactés. Cette enquête cherchait à obtenir un certain nombre d'informations (les différents étages agro-écologiques de production de café dans le quartier de Baptiste, les pratiques culturelles mises en œuvre par les caféiculteurs, les taux d'infestation par le scolyte, etc.) et doit infirmer ou confirmer la corrélation existant entre les ITK pratiqués et le taux d'infestation par le scolyte d'une part, entre celui-ci et le rendement d'autre part. Sur cette base une typologie sommaire des producteurs de café a été établie.

4.1.3-Typologie

A partir de l'enquête préliminaire, on a pu relever 3 (trois) éléments discriminants, et ces derniers sont d'ordre structurel et fonctionnel : Surface Agricole Utile, Gestion de Main d'œuvre, nombre de sarclage. Les autres pratiques culturelles et récoltes sanitaires ne sont pas discriminantes, même si parfois certaines catégories en procèdent généralement pour des raisons économiques, et non pour des raisons de lutte contre le scolyte des drupes du caféier (ex : ramassage et ratissage) (source de l'auteur). Et pour éviter de fausses interprétations, on a dû laisser tomber la fertilisation qui semblerait être discriminante, vu que l'engrais que ces planteurs utilisent viennent souvent des dons octroyés le plus souvent par l'état haïtien à travers les activités de recherche du Programme DEFI/ICEF-DA.

- **Catégorie I** : celle-ci regroupe les exploitations caféières de moins de 1.5 hectare de terre, avec un sarclage, et l'exploitation caféière utilise la main-d'œuvre associée ou familiale, avec une prédominance en culture vivrière et

maraichère par rapport à la culture du café ; cette catégorie fonctionne dans une stratégie de survie (satisfaction des besoins en calorie et en protéine dans l'immédiat) (Source de l'auteur) ;

- **Catégorie II** : cette catégorie renferme les exploitations caféières comprises entre 1.5 hectares et 3 hectares, avec 2 (deux) sarclages, achat de main-d'œuvre, et/ou main-d'œuvre familiale, avec une prédominance vivrière par rapport à la culture du café. Les exploitations de cette catégorie évoluent dans une logique d'autosubsistance et de dégager du surplus pour le marché (source de l'auteur) ;
- **Catégorie III** : elle regroupe les exploitations caféières de plus de 3 hectares de terre, avec 3 sarclages, achat de main-d'œuvre, avec une stratégie de maximisation de profit, avec une prédominance caféière par rapport aux vivriers. Les exploitants de cette catégorie sont pour la plupart des doubles actifs (source de l'auteur).

4.1.4-Echantillonnage

L'échantillonnage de l'étude s'est fait sur les étages agro écologiques qui comportent des plantations caféières. Ainsi, nous avons pu identifier les différents étages agro-écologiques du Quartier Baptiste. Notre échantillon a été réparti sur 2 étages agro écologiques qui sont pourvus de plantations caféières, c'est-à-dire les étages II et III. En effet, à partir d'un **échantillonnage stratifié aléatoire**, 18 exploitations caféières (unité statistique) ont été passées en revue.

Les principaux étages agro écologiques du quartier Baptiste sont les suivants :

Etage I : marqué par une succession de pente assez raide, très érodé, avec affleurement rocheux dans certains endroits. Il se trouve à moins de 900 mètres

d'altitude et a une température plus élevée que les autres étages (diminution 1°C de la température à chaque 100 mètres d'altitude). Dans cet étage, Fond d'Enfer, les cultures semi-annuelles sont dominantes telles que : le maïs, le sorgho, le haricot etc. Pourtant, la culture du café est présente en faible quantité dans cette zone. La végétation arbustive est marquée par des arbres fruitiers. On peut citer entre autre : l'avocatier, le manguier, kòdok (cachiman), et quelques pieds de citrus (Source de l'auteur).

Etage II : situé entre 900 et 1400 mètres d'altitude, le milieu biophysique est très diversifié avec des pentes, des bas fonds, des plateaux et des cuvettes, et des sols rouges (fertisols) varient suivant la géomorphologie du milieu. Il a une température moindre que l'étage I et plus élevée que les étages III et IV. L'étage II contient quatre grandes zones : Totoye, Plateau Baptiste, Roche Plate et Trassahaie. Cette dernière produit beaucoup plus de café que les autres zones du Quartier Baptiste, et cette culture représente la culture dominante des exploitants de la zone. La caféiculture se fait normalement sous couverture végétale, et les arbres de couverture sont pour la plupart : sucrin, mortel, banane, avocatier, citrus, bois villea, trompette. Les autres cultures pratiquées dans cet étage sont : la banane, le haricot, le mirliton, le maïs, la mazombelle, le chou, la canne-à-sucre, le taro, l'igname, la patate douce etc. L'élevage est peu pratiqué, seulement des petits foyers d'élevage de basse-cour (poule, canard, dinde, pintade) et de petits bétails comme la chèvre. La végétation arbustive est dominée par les arbres de couverture, avec une grande concentration d'avocatier à Plateau Baptiste, des palmistes, kòdok ; il y a aussi la présence de manguiers dans certains endroits, mais ils sont rabougris. La pite, le vétiver, l'herbe éléphant sont les herbes les plus fréquentes dans cet étage (Source de l'auteur).

Etage III : situé entre 1400 et 1500 mètres d'altitude, n'est pas trop différente de l'étage II en termes de culture et de végétation. Toutefois, il diffère de l'étage II en raison de sa pluviométrie et sa basse température. Cette différence climatique crée une irrégularité dans la date de récolte du café au niveau du Quartier Baptiste, car les caféiers de l'étage II fleurissent avant tandis que ceux de **Louimé** connaissent une floraison tardive. Donc, les caféiers de l'étage II sont plus précoces que ceux de l'étage III, ceci s'explique par le besoin en somme de température du café pour arriver à la floraison. Cet étage renferme des pentes assez douces et aussi des pentes raides où des affleurements de la roche mère peuvent être constatés. Au niveau de cet étage, quelques pieds de pin ont été observés. Cette zone de transition marque la fin de la culture du café au profit des cultures sarclées (haricot, chou, maïs, canne à sucre) (source de l'auteur).

Etage IV : Source Rouge, situé à plus de 1500 mètres d'altitude, est la zone la plus haute du Quartier Baptiste. Cet étage est très différent des autres, un plateau plus ou moins uniforme pourvu d'un sol très rouge, dépourvu de plantation caféière (les pieds café observés servent de clôture pour les maisons), avec de vaste domaine de plantation de pomme de terre. Les principales cultures rencontrées par ordre d'importance dans cet étage sont les suivantes : la pomme de terre, le haricot et le pois Congo, le chou. Dans cette zone, on pratique l'élevage de bovin, équin, basse-cour et de caprin. La végétation est constituée de : avocatier, sucrin, pelle, immortel etc. Cette zone représente la frontière entre Baptiste (Haïti) et la République Dominicaine où des échanges commerciaux informels de toutes sortes sont réalisés (source de l'auteur).

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon par catégorie et zone agro-écologique

Etages agro écologiques	Catégories	Echantillon	Altitude en mètre
II	I	3	900-1400
	II	3	
	III	3	
III	I	3	1400- 1500
	II	3	
	III	3	

Source de l'auteur.

4.1.5.-Collecte des données

Un questionnaire d'enquête élaboré en regard des objectifs du travail pour mieux recueillir les données recherchées a été utilisé. Celui-ci ne renferme que des questions formulées et ajustées en vue de répondre aux exigences du travail à réaliser. Ainsi, les données quantitatives et qualitatives qui ont été recueillies sont les suivantes :

➤ **Données qualitatives :**

Tenure foncière, type de main-d'œuvre, espèces cultivées, cultures pratiquées, fertilisation des parcelles caféières, ramassage, ratissage, récolte éliminatoire, contrôle couvert, mise à distance.

➤ **Données quantitatives :**

Quantités de produits récoltés, prix unitaires de vente, prix unitaires des intrants (engrais, semences, pesticides,), cycle de production, quantités intrants utilisés, superficies cultivées.

4.1.6.-Dépouillement des données

Les données recueillies aux mois de février et avril sur le terrain ont permis de mieux comprendre la réalité environnante et ont servi comme base pour la discussion des résultats obtenus. Aussi, des données quantitatives et qualitatives ont facilité les différents calculs ont été dépouillées.

4.3.9.-Analyse, traitement et synthèse des résultats

Pour arriver à des conclusions relatives au sujet à l'étude, la phase d'analyse des données traitées et synthétisées s'avère importante.

Des calculs sur les données jugées nécessaires ont permis d'une part de quantifier les manques à gagner causés par le scolyte et, d'autre part de déterminer les revenus générés au niveau des parcelles caféières dans la région de Baptiste.

Quantité scolytée = quantité cerise récoltée - quantité cerise saine

Manque à gagner= (quantité cerise totale récolté * prix moyen de la marmite cerise saine) - (quantité récoltée scolytée* prix moyen de la marmite cerise scolytée + quantité récoltée saine* prix moyen de la marmite cerise saine)
ou

Manque à gagner = produit brut idéal café- produit café sans les recettes du ramassage

Produit brut idéal café= quantité totale récoltée * prix moyen de la marmite cerise café saine ;

- Produit brut café = (quantité cerise saine récoltée * prix de vente de la marmite cerise saine) + (quantité cerise scolytée * prix de vente de la marmite cerise scolytée) + les recettes du ramassage;
- Revenu du café = (produit brut café - charges réelles du café) ;
- Charges variables imputables au café = main d'œuvre salariale + fertilisation ;
- Recettes autres cultures= quantité physique récoltée* prix unitaire de vente ;
- Charges fixes imputables au café = fermage + amortissement des outils + main d'œuvre temporaire + intérêt sur emprunt;
- Revenu total = Revenu café + Revenu autre cultures ;
- Part du café dans le Revenu total = (Revenu café/ Revenu total)* 100.

4.10.- Restitution

Une séance de restitution a été organisée avec les représentants des planteurs des différentes zones de Baptiste. Cette séance a permis non seulement de confirmer avec les habitants de la zone les différentes informations recueillies, de mieux approfondir les points d'ombre mais aussi d'appréhender les attentes de la population en matière de caféiculture.

CHAPITRE V : RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSIONS

Tout processus de recherche est sujet à des résultats, analyse et discussions qui permettent à des décideurs d'apporter les solutions nécessaires. D'où l'importance de cette partie dans le travail de recherche.

Etant donné que notre travail s'étend sur les étages agro écologiques qui contiennent des écosystèmes caféiers importants, ces données qui vont être analysées et discutées concernent uniquement les étages agro écologiques II et III qui ont été retenus dans notre protocole.

Tableau 4.-Facteurs de production en moyenne des trois catégories pour les étages II et III

Facteurs de production en moyenne	Etage agro écologique II			Etage agro écologique III		
	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
Terre en hectare	1,08333	2,67	6	0,83	2,17	3,83
Outils agricoles	3,33	6,67	11	5	6,67	7,33
Nombre d'actif	6,67	3,33	2,33	5	4	3

Source : calcul de l'auteur, Mars, Avril, 2012

Comme le tableau 4 l'a bien souligné, la quantité de terre en café progresse de catégorie I à III, ce qui signifie que les moyennes de ce facteur de production des

trois catégories sont respectivement 1.08333, 2.67, 6 hectares pour l'étage II et 0.83, 2.17, 3.83 pour les caféiculteurs de l'étage III. Les outils agricoles que possèdent les caféiculteurs varient d'une catégorie à une autre suivant la quantité de terre que dispose l'exploitation caféière. Ainsi, le nombre d'outils agricoles que possèdent les trois catégories d'exploitations caféières en moyenne est respectivement 3.33, 6.67, 11 pour les caféiculteurs de l'étage II et 5, 6.67, 7.33 pour ceux de l'étage III. Plus l'exploitation caféière dispose de terre en café, plus elle possède de moyen financier suffisant pour l'acquisition d'outils agricoles. Il faut préciser que tous les planteurs des trois catégories possèdent les outils agricoles suivants : houe, marchette, digo, piquoir, serpette, mais seuls les planteurs des catégories II et III possèdent ces outils : perle et brouette. Cependant, le nombre d'actif agricole au sein des exploitations caféières évolue en sens inverse de la quantité de terre en exploitation. Les exploitations caféières de la première catégorie disposent d'un plus grand nombre d'actif que celles des deux autres catégories. Ce qui nous montre que le nombre d'actif agricole diminue avec la surface agricole utile en café.

4.4.1.-Mode d'organisation du travail pour les trois catégories d'exploitations caféières

La main-d'œuvre est essentiellement salariale pour les planteurs de la troisième catégorie vu l'importance de leurs parcelles tandis que la première catégorie utilise fortement la main-d'œuvre familiale pour la quasi-totalité des pratiques culturales effectuées dans les parcelles caféières. Pourtant, la deuxième catégorie utilise les deux (main-d'œuvre familiale et salariale) dans des proportions diverses. Le coût des opérations dépend, d'une part du type d'opération et, d'autre part de la

superficie cultivée. En plus de la rémunération en espèce des travailleurs, la nourriture et les boissons (café, clairin) sont sous la responsabilité du propriétaire de la parcelle.

4.4.2.- Charges variables ou charges opérationnelles

Elles sont liées à l'utilisation des facteurs variables et varient avec le volume des opérations. En effet, elles sont formées par l'incorporation d'un ensemble d'éléments bien défini suivant la constitution de l'opération. Ainsi, les charges variables liées à la caféiculture sont les suivantes : sarclage, taille, mise à distance, ramassage, contrôle couvert, ratissage, récolte éliminatoire, récolte proprement dite, engrais chimique.

4.4.3.- Charges fixes ou charges de structure

Ces charges ne varient pas avec le volume des opérations. Elles ont pour caractéristique d'être immuables et sont calculées sur une base annuelle. Elles sont liées à l'emploi des facteurs fixes. De même pour les charges variables, les charges fixes renferment un ensemble d'éléments bien définis suivant la nature de l'opération en question. Par conséquent, pour la caféiculture on dénombre ceci : amortissement des équipements.

Le tableau ci-après renferme les données quantitatives liées à la caféiculture pour les 6 exploitations caféières de la première catégorie des deux étages agro écologiques. Ces données illustrent respectivement : charges variables, charges fixes et charges totales pour la caféiculture ainsi que leur moyenne.

Tableau 5.- Charges fixes, charges variable et charges totales de la caféiculture (en gourdes) pour les exploitations caféières de la première catégorie des étages II et III

Etage II				Etage III			
#	CF	CV	CT	#	CF	CV	CT
1	166.66	11370	11536.66	1	266.66	11300	11566.66
2	108.33	13300	13408.33	2	100	23625	23765
3	100	7250	7350	3	183.33	13305	13488.33
Total	374.99	31920	32294.99	Total	549.99	48230	48819.99
	CFM	CVM	CTM		CFM	CVM	CTM
	124.9967	10640	10765		183.33	16076.67	16273.33

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars, Avril 2012

Les Abréviations :

CF : Charges fixes ; **CV** : Charges variables ; **CT** : Charges totales ;

CFM : Charges Fixes Moyennes ; **CVM** : Charges Variables Moyennes ;

CTM : Charges Totales Moyennes

Il est à remarquer que les charges variables sont plus élevées que les charges fixes pour quiconque caféiculteur pris en compte. La faiblesse des charges fixes ne peut s'expliquer que par l'obsolescence de l'outillage agricole et le faible niveau d'investissement au sein des exploitations caféières pour l'achat d'outils agricoles pouvant faire l'objet d'un amortissement important.

Tableau.6.- Charges variables, fixes et charges totales de la caféiculture (en gourdes) pour la deuxième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III

	Etage II			Etage III			
#	CF	CV	CT	#	CF	CV	CT
1	400	49945	50345	1	216.66	57276	57492.66
2	516.66	63650	64166.66	2	200	60032	60232
3	416.65	61850	62266.65	3	316.66	35756	36072.66
Total	1333.31	175445	176778.3	Total	733.32	153064	153797.3
	CFM	CVM	CTM		CFM	CVM	CTM
	444.4367	58481.67	58926.1		244.44	51021.33	51265.77

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars, Avril 2012

Les Abréviations :

CF : Charges Fixes ; **CV** : Charges Variables ; **CT** : Charges Totales ;

CFM : Charges Fixes Moyennes ; **CVM** : Charges Variables Moyennes ;

CTM : Charges Totales Moyennes

Comme le tableau 6 le témoigne, les charges variables caféières sont de loin supérieures aux charges fixes caféières. Les exploitations caféières de cette catégorie allouent beaucoup plus de ressources financières aux différentes pratiques culturales, à l'achat d'engrais chimique qu'à l'achat d'équipements pouvant alourdir les amortissements. C'est ce qui explique le poids des charges variables par rapport aux charges fixes dans les dépenses de ces exploitations caféières.

Le tableau ci-après contient les données chiffrées liées à la caféiculture pour les 6 exploitations caféières de la troisième catégorie des étages II et III. Elles

représentent respectivement : charges variables, charges fixes et charges totales pour la caféiculture et également leur moyenne.

Tableau.7.- Charges variables, fixes et charges totales de la caféiculture pour les exploitations caféières de la troisième catégorie des étages II et III.

	Etage II			Etage III			
#	CF	CV	CT	#	CF	CV	CT
1	2000	143000	1450000	1	250	83908	84158
2	966.65	76550	77516.65	2	233.33	95396	95629.33
3	776.66	100150	100926.7	3	316.65	74558	74874.65
Total	3743.31	319700	323443.31	Total	799.98	253862	254662
	CFM	CVM	CTM		CFM	CVM	CTM
	1247.77	106566.7	107814.43		266.66	84620.67	84887.33

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars, Avril 2012

Les Abréviations :

CF : Charges Fixes ; **CV** : Charges Variables ; **CT** : Charges Totales ;

CFM : Charges Fixes Moyennes ; **CVM** : Charges Variables Moyennes ;

CTM : Charges Totales Moyennes

Le constat qui a été fait pour les catégories précédentes est toujours de mise pour la troisième catégorie en ce qui a trait aux dépenses. Ainsi, les charges variables caféières sont très largement supérieures aux charges fixes vu que les exploitations caféières sont dépourvues de matériels et d'outils pouvant faire l'objet d'un amortissement important, et le fermage n'est pas pratiqué pour les caféiculteurs faisant partie de notre échantillon.

Le tableau 8 indique clairement que les exploitations caféières de Baptiste des catégories II et III attribuent beaucoup plus d'importance à la caféiculture qu'aux autres activités. Elles décaissent beaucoup plus de fonds dans la conduite des parcelles caféières que celles des autres cultures. Ainsi, les charges progressent de catégorie (I à III) disposant d'une SAU faible en café vers les catégories pourvues d'une SAU élevée en café. Par conséquent, les charges totales peuvent être mesurées avec la superficie cultivée en café. Il faut mentionner que le sarclage, la récolte et l'engrais chimique contribuent le plus aux charges variables des catégories II et III. De plus, les charges fixes caféières des catégories II et III sont plus élevées que celles de la catégorie I. Ceci ne peut s'expliquer qu'en raison de l'achat d'outils agricoles faisant l'objet d'amortissement dans les calculs économiques de ces dernières, contrairement à la catégorie I qui possède des outils agricole désuets.

Tableau 8.-Charge fixes, charges variables moyennes de la caféiculture en gourdes par catégorie d'exploitations caféières des étages II et III.

Catégorie	Etage II			Etage III		
	Charges fixes	Charges variables	Charges totales	Charges fixes	Charges variables	Charges totales
I	124.9967	10640	10765	183.33	16076.67	16273.33
II	444.4367	58481.67	58926.1	244.44	51021.33	51265.77
III	1247.77	106566.7	107814.4	266.66	84620.67	84887.33

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars, Avril 2012

4.4.4.-PRODUIT BRUT

Puisque les parcelles caféières constituent la base de notre travail, c'est pourquoi toutes les données ont été recueillies au niveau de celles-là. De plus, les parcelles caféières ne sont pas homogènes en termes de végétation. D'autres plantes telles que : banane, arbre fruitier ont été retrouvées, sont prises en compte dans le calcul du revenu des parcelles caféières. Ainsi, Le produit brut c'est la valeur totale en unités monétaires de tout ce qui a été produit sur la parcelle dans un exercice de production bien déterminé. Alors, la quantité physique produite sur la parcelle par le prix d'une unité physique de produit donne le produit brut végétal de la parcelle.

Le tableau 9 Indique le produit brut du café des exploitations caféières de la première catégorie de même que les paramètres de dispersion. Ces derniers sont utilisés pour mesurer le niveau de risque lié à une activité économique. Etant donné que l'agriculture est une activité économique où l'on travaille sur des convertisseurs biologiques (plante), elle est sujette à des risques. Donc, le volume d'investissement que fait l'exploitation caféière est sujet à des risques liés, aux insectes dont le scolyte, aux conditions climatiques défavorables dont les vents forts au moment de la floraison caféière, à la mauvaise cueillette affectant grandement la prochaine récolte. L'écart-type permet la répartition des valeurs autour de la moyenne et le coefficient de variation traduit la variabilité par rapport à la moyenne. Ainsi, moins les paramètres de dispersion sont élevés, moins le risque est élevé. Donc, le risque lié aux vents forts serait moins élevé pour les caféiculteurs de cette catégorie de l'étage II que l'étage III vu que les paramètres de dispersion n'accusent pas des valeurs importantes.

Tableau 9.-Produit brut moyen annuel du café (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la première catégorie d'exploitations caféières des étages II et III

Etage II							Etage III						
#	PBCS	PBCP	RKR	PBC	Ecart- type	CV en %	#	PBCS	PBCP	RKR	PBC	Ecart- type	CV en %
1	42225	9350	0	51575			1	33200	4550	2250	400000		
2	33750	7500	2800	44050			2	56000	8750	2250	67000		
3	36600	8100	1250	45950			3	22400	4125	3000	29525		
Total	112575	24950	4050	141575			Total	111600	17425	7500	136525		
	PBMCS	PBCP	RMKR	PBMC				PBMCS	PBCP	RMKR	PBMC		
	37525	8316.67	1350	47191.67	3913.146	8.29%		37200	5808.333	2500	45508.33	19335.21	42.48%

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars, avril 2012

Les Abréviations :

PBCS : Produit Brut Café Sain ; **PBCP** : Produit Brut Café Piqué ; **RKR** : Recettes (kafe Rat) ; **PBC** : Produit Brut Café ; **PBMCS** : Produit Brut Moyen Café Sain ; **PBMCP** : Produit Brut Moyen Café Piqué ; **RMKR** : Recettes Moyennes (kafe Rat) ; **PBMC** : Produit Brut Moyen Café ; **CV** : Coefficient de Variation.

Le produit brut du café est ainsi constitué de la somme des produits bruts café sain, cafés piqué, et les recettes du (kafe rat). Le tableau 10 illustre le produit brut moyen du café et également les paramètres de dispersion pour la deuxième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III. En le considérant, il est montré que les paramètres de dispersion accusent des valeurs plus importantes au

niveau de l'étage II que l'étage III. En effet, l'on peut conclure en considérant le résultat de l'écart-type et le coefficient de variation que le risque lié aux attaques du scolyte serait plus élevé pour les caféiculteurs de l'étage II de la deuxième catégorie que pour ceux de l'étage III de cette même catégorie.

Tableau 10.- Produit brut moyen annuel du café (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la deuxième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III

Etage II							Etage III						
#	PBCS	PBCP	RKR	PBC	Ecar t- type	CV	#	PBCS	PBCP	RKR	PBC	Ecar t- type	CV
1	87000	14500	1905	110655			1	130640	18240	7500	156380		
2	135075	23950	4230	163255			2	101040	16620	7200	124860		
3	131625	24750	1250	157625			3	94320	14460	6000	114780		
Total	353700	63200	7385	431535			Total	326000	49320	20700	396020		
	PBCS M	PBCP M	RKRM	PBCM				PBCSM	PBCPM	RKRM	PBCM		
	117900	21066.67	2461.667	143845	28880.9	20.07%		108666.7	16440	6900	132006.7	21701.29	16.43

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars, avril 2012

Les Abréviations :

PBCS : Produit Brut Café Sain ; **PBCP** : Produit Brut Café Piqué ; **RKR** : Recettes (kafe Rat) ; **PBC** : Produit Brut Café ; **PBMCS** : Produit Brut Moyen Café Sain ; **PBMCP** : Produit Brut Moyen Café Piqué ; **RMKR** : Recettes Moyennes (kafe Rat) ; **PBMC** : Produit Brut Moyen Café

De la même façon qu'on a procédé pour les deux premières catégories, le tableau 11 présente le produit brut moyen annuel du café de la troisième catégorie et les paramètres de dispersion. Toute activité économique est pourvue de risque et celui-ci est évalué par les paramètres de dispersion à savoir l'écart-type et le

coefficient de variation. Ainsi, on a pu constater que ces paramètres seraient plus élevés pour les caféiculteurs de la troisième catégorie de l'étage II par rapport à ceux de l'étage III. Donc, le risque lié aux conditions climatiques défavorables et aux scolytes serait moins élevé pour la troisième catégorie de l'étage III que pour celle de l'étage II.

Tableau 11.-Produit brut caféier moyen annuel (en gourdes) et paramètres de dispersion pour la Troisième catégorie d'exploitations caféières des étages II et III

Etage II							Etage III						
#	PBCS	PBCP	RM	PBC	Ecart-type	CV en %	#	PBCS	PBCP	RM	PBC	Ecart-type	CV en %
1	295200	43200	18750	358300			1	220160	26880	10500	257540		
2	336000	52500	10300	398800			2	220320	29160	9000	258480		
3	232500	38750	7200	278450			3	191680	27360	6750	225790		
Total	863700	134450	36250	1035550			Total	632160	83400	26250	741810		
	PBMCS	PBMCP	RMM	PBMC				PBMCS	PBMCP	RMM	PBMC		
	287900	44816.67	12083.33	345183.3	61237.78	17.74		210720	27800	8750	247270	18608.16	7.52

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars 2012

Les Abréviations :

PBCS : Produit Brut Café Sain ; **PBCP** : Produit Brut Café Piqué ; **RKR** : Recettes (kafe Rat) ; **PBC** : Produit Brut Café ; **PBMCS** : Produit Brut Moyen Café Sain ; **PBMCP** : Produit Brut Moyen Café Piqué ; **RKRM** : Recettes (kafe Rat) Moyennes ; **PBMC** : Produit Brut Moyen Café

4.4.5.-Manque à gagner dû aux scolytes des trois catégories d'exploitations caféières

Les attaques du scolyte "Hypothenemus hampei" causent des dégâts dans les jardins caféiers à Baptiste. Ces dégâts engendrent non seulement une diminution de la production caféière mais aussi une diminution de la valeur marchande du café. C'est ce qui nous incite à déterminer ce manque à gagner causé par cet insecte. En effet, le manque à gagner s'obtient par la différence entre le produit brut idéal du café et le produit du café. Le produit brut idéal du café s'obtient en multipliant la vente de toute la production caféière (saine, piquée) récoltée par le prix de vente de la marmite du café sain tandis que le produit brut café s'obtient en multipliant la vente de la partie récoltée scolytée par le prix unitaire de la marmite de ce café scolyté, puis on ajoute la quantité récoltée saine qui est multipliée par le prix de vente de la marmite du café sain et en ajoutant les recettes du (kafe rat).

Tableau 12.- Calcul du manque à gagner des trois catégories d'exploitations caféières des étages II et III.

Etage II						Etage III					
Catégori es	PBIMC	PBMC*	Manque à gagner	SAU moyen ne	Manque à gagner par hectare	Catégori es	PBIMC	PBMC*	Manque à gagner	SAU moyenne	Manque à gagner par hectare
I	51350	47191.6 7	4158.33	1.083	3838.57	I	46293.3 3	43008.3 3	3285	0.8333	3942.15
II	151961.7	143845	10533.33	2.67	3945.06	II	130586. 7	125106.7	5480	2.17	2525.34
III	367591. 7	345183 .3	22408.33	6	3734.72	III	247786. 7	238520	9266.67	3.83	2419.50

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars, avril 2012

Les Abréviations :

PBMC* : Produit Brut Moyen Café sans les recettes du ramassage

PBIMC : Produit Brut Idéal Moyen Café; **PBMC** : Produit Brut Moyen Café

Comme l'indique le tableau 12, au niveau de l'étage II, le manque à gagner par hectare est légèrement plus élevé pour les caféiculteurs des catégories I et II que pour ceux de la catégorie III vu que les taux d'infestations sont plus élevés pour ces catégories. Contrairement à la catégorie III où le manque à gagner est plus faible par rapport à celui des autres en raison du taux d'infestation relativement bas. Tandis qu'au niveau de l'étage III, le manque à gagner par hectare diminue de catégorie I à III. Ainsi, il est de l'ordre de 3942.15, 2525.34, 2419.50 gourdes respectivement pour les catégories I, II et III pour l'étage III. En revanche, les manques à gagner par hectare des trois catégories I, II, III de l'étage II sont respectivement 3838.57, 3945.06, 3734.72 gourdes. Cette différence de manque à gagner constatée entre les catégories est due d'une part aux soins ou traitements que les caféiculteurs des catégories II, III accordent à leurs parcelles puisque les pratiques culturales ont des effets sur les taux d'infestations et, d'autre part, aux conditions pédoclimatiques puisque les étages II et III évoluent dans des écosystèmes caféiers différents.

4.4.6.- Revenu moyen

Le revenu s'obtient par la différence entre le produit brut et les charges réelles d'opérations d'une activité. Ainsi, il est le reliquat après avoir enlevé du produit brut toutes les charges réelles.

Le tableau 13 illustre les revenus moyens dégagés dans les parcelles caféières. Selon le contenu du tableau ci-dessous, la caféiculture procure un revenu moyen plus élevé que la vente des autres cultures (y compris les fruits) et ceci est vrai pour les trois catégories. Toutefois, les revenus moyens du café ne font qu'accroître des catégories I à III dans les deux étages. Ceci est dû au volume

d'investissement que les caféiculteurs font dans leurs parcelles pour l'achat d'engrais, la mise en œuvre des pratiques culturales telles que : sarclage, ramassage, contrôle couvert, ratissage, canaux de contour. Il faut mentionner également que les autres cultures présentes dans les parcelles caféières procurent une recette monétaire qui croît des catégories I à III toujours dans les étages II et III. Donc, plus la surface agricole utile en café est importante, plus elle contient des pieds de figue-banane et d'arbre fruitiers particulièrement les citrus, c'est ce qui explique cette différence marquante au niveau des recettes des autres cultures dans les parcelles caféières des trois catégories. Cependant, pour les mêmes catégories I, II et III des étages II et III, on a pu constater une différence marquante dans les revenus moyen du café. Ceci est du à l' écart prononcé des moyennes de superficies emblavées en café.

Tableau .13- Revenus moyens du café, recettes des autres cultures par an en unités monétaires (gourdes) des trois catégories des étages II et III

Etage II					Etage III				
Catégorie	caféiculture			AC	Catégorie	Caféiculture			AC
	PBMC	CTMC	RMC	RAC		PBMC	CTMC	RMC	RAC
I	47191.67	10765	36426.67	17480	I	45508. 33	16273. 33	29235. 01	3453.3 3
II	143845	58926.1	84918.9	27430	II	132006 .7	51265. 77	80740. 89	7533.3 3
III	345183.3	107814.4	248578.9	38943.33	III	24727 0	84887. 33	162382 .7	10380

Source : enquête et calcul de l'auteur, mars, avril 2012

Les Abréviations : **PBMC** : Produit Brut Moyen Café ; **CTMC** : Charges Totales Moyennes Café ; **RMC** : Revenu Moyen Café ; **RAC** : Recettes Autres Cultures ; **AC** : Autres Cultures

Tableau .14.- Revenu moyen du café par an en valeur monétaires (gourdes) et paramètres de dispersion des trois catégories des étages II et III

Etage I				Etage II			
Catégorie	RMC	Ecart-type	CV	Catégorie	RMC	Ecart-type	CV
I	36426.67	5061.312	13.89	I	29235.01	13616.86	46.57%
II	84918.9	21393.38	25.19	II	80740.89	17219.96	21.32%
III	248578.9	93809.67	37.73	III	162382.7	11240.63	6.92%

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars, Avril 2012

Les Abréviations : **RMC** : Revenu Moyen du Café ; **CV** : Coefficient de Variation

Selon le tableau 14, le revenu moyen du café de la première catégorie est moins élevé que celui des catégories II et III tandis que celui de la troisième catégorie est plus élevé que celui des deux autres catégories dans les deux étages agro écologiques (II et III). De plus, au niveau l'étage II, les paramètres de dispersion accusent des valeurs plus importantes pour les deux dernières catégories (II et III) que ceux de la première catégorie. Donc, le volume d'investissement que les caféiculteurs des catégories II et III ont consenti dans la mise en œuvre des pratiques culturales serait plus risqué aux attaques du scolyte que ceux de la catégorie I. En revanche, au niveau de l'étage III, le risque lié aux attaques du scolyte serait moins élevé pour les caféiculteurs des catégories II, III que pour ceux de la première catégorie. Ceci ne peut s'expliquer qu'en raison de la période

d'exécution des pratiques culturales et des conditions pédoclimatiques que les parcelles caféières de cet étage évoluent. De plus, les catégories II et III fonctionnent dans une logique de générer le maximum de profit possible contrairement aux caféiculteurs de la première catégorie qui fonctionnent dans une logique d'autosubsistance, ceci est vrai pour les deux étages.

A l'intérieur du tableau 15, on illustre les recettes moyennes des autres cultures ainsi que leurs paramètres de dispersion pour les trois catégories d'exploitations caféières des étages II et III. Une déduction de ce tableau montre que les recettes moyennes des autres cultures pour la troisième catégorie sont nettement supérieures à celles des deux autres catégories, et celles de la deuxième catégorie sont plus élevées que les recettes de la première. De plus, en considérant les paramètres de dispersion, les valeurs sont dispersées autour de la moyenne. Cette différence marquante constatée entre les recettes des autres cultures des trois catégories des étages II et III est due au nombre de pied de figue-banane, d'arbre fruitier et à la qualité des régimes et fruits obtenus dans les parcelles caféières. Tandis que la différence constatée entre les recettes des autres cultures des étages II et III est due aux conditions pédoclimatiques de l'étage III qui ne sont pas tout à fait favorable (dit le paysan : tè a frèt) au développement de certaines espèces fruitières comme l'avocatier.

Tableau .15.- Recettes des autres cultures par an en unité monétaire (gourdes) et paramètres de dispersion des trois catégories des étages II et III.

Etage II				Etage III			
Catégorie	RMAC	Ecart-type	CV	Catégorie	RMAC	Ecart-type	CV
I	17480	2333.324	13.34	I	3453.333	1270.643	36.79%
II	27430	3805.089	13.72	II	7533.333	2247.962	29.84%
III	38943.33	14168.05	36.38	III	10380	4885.151	47.06%

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars, avril 2012

L'abréviation : RMAC : Recettes Moyennes Autres Cultures ; **CV :** Coefficient de Variation

Le tableau 16 nous permet de faire les commentaires suivants :

Le revenu moyen du café croît avec la taille de l'exploitation ;

La part de la caféiculture est plus élevée que celle des autres cultures au niveau des trois catégories et la part du café dans les des exploitations caféières disposant d'une grande plantation caféière est encore plus élevée dans le revenu végétal obtenu dans les parcelles caféières des étages II et III. Ainsi, au niveau des étages II et III, les recettes dégagées par les autres cultures (y compris les fruits) sont plus importantes pour les catégories disposant d'une SAU en café élevée. Donc, les recettes des autres cultures progressent des catégories I à III. Par contre, les recettes dégagées par les autres cultures dans les parcelles caféières de l'étage III sont moins élevées par rapport à celles de l'étage II. ceci ne peut s'expliquer qu'en raison des conditions climatiques qui engendrent un sol très humide empêchant ainsi le développement des espèces fruitières et bananières comparativement aux conditions climatiques des parcelles caféières de

l'étage II qui comportent en plus du café d'autres espèces telles que : banane, pamplemousse, avocat, orange douce et amère.

Tableau .16.- Revenu moyen du café, des autres cultures (en gourdes) par an et leur contribution par catégorie au revenu total dégagé dans les parcelles des trois catégories des étages II et III.

Etages II						Etage III					
Catégori es	RMC	RMAC	RT	% RC	%RAC	Catégori es	RMC	RMAC	RT	% RC	%RAC
I	36426. 67	17480	53906. 67	67.57 %	32.43 %	I	29235. 01	3453.3 3	32688. 35	88.43 %	11.57 %
II	84918.9	27430	112348. 9	75.58 %	24.42 %	II	80740. 89	7533.3 33	88274. 22	91.46 %	8.54%
III	248578 .9	38943. 33	287522 .2	86.45 %	13.55 %	III	162382. 7	10380	172762. 7	94.%	6%

Source : enquête et calcul de l'auteur, Mars 2012

LES Abréviations : **RMC** : Revenu Moyen du Café ; **RMAC** : Recettes Moyennes Autres Cultures ; **RT** : Revenu total ; **%RC** : Revenu Café en pourcent ; **% RAC** : Recettes Autres Cultures en pourcent.

4.5-Degré de satisfaction des objectifs poursuivis et vérification de l'hypothèse formulée

L'accomplissement de ce travail a exigé quatre (4) objectifs et ces derniers ont été bel et bien poursuivis. Deux types d'enquêtes ont été réalisés. Des informations chiffrées et qualitatives ont été collectées sur les exploitations caféières plus précisément sur les parcelles caféières. Ces dernières ont permis de calculer le revenu généré par la caféiculture, les autres cultures (y compris les arbres fruitiers) associées à la culture café. Tout ceci a permis de déterminer le manque

à gagner causé par le scolyte, le revenu que les parcelles caféières ont généré, la part de la caféiculture au revenu végétal des parcelles caféières des trois catégories d'exploitations caféières définies dans la typologie et à confirmer que la Surface Agricole Utile a influencé positivement le revenu imputable à la caféiculture et les recettes des autres cultures. Donc, tous les objectifs de l'étude ont été bel et bien satisfaits.

Suivant les résultats obtenus à partir des calculs, il existe une forte corrélation entre les pratiques culturales pratiquées et les revenus générés qui conduit à la validation de l'hypothèse émise. Donc, les catégories disposant d'une SAU en café plus élevée et qui allouent beaucoup plus de ressources financières dans la mise en œuvre des pratiques culturales relative à la caféiculture obtiennent un revenu beaucoup plus intéressant que celles qui ne le font pas. Ainsi, les revenus annuels tirés du café sont respectivement 36426.67, 84918.9, 248578.9 gourdes pour les catégories I, II, III de l'étage II et 29235.01, 80740.89, 162382.7 gourdes respectivement pour les catégories I, II et III de l'étage III ; les revenus obtenus des autres cultures (y compris les fruits) sont respectivement 17480, 27430, 38943.33 gourdes pour les catégories I, II, III de l'étage II et 3453.33, 7533.333, 10380 gourdes des catégories I, II et III de l'étage III. Tandis que les revenu totaux générés par les parcelles caféières sont respectivement 53906.67, 112348.9, 287522.2 gourdes des catégories I, II et II de l'étage II et 32688.35, 88274.22, 172762.7 gourdes respectivement pour les catégories I, II et III de l'étage III.

CHAPITRE VI : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En ce qui a trait au programme de travail proposé par DEFI, l'on peut déduire que le travail a atteint ses objectifs qui ne consistaient qu'à déterminer le manque à gagner causé par le scolyte et les revenus générés dans les parcelles caféières des trois catégories d'exploitations caféières au niveau des deux étages agro écologiques (II et III). Il est donc montré que les revenus générés par la caféiculture sont respectivement 36426.67, 84918.9, 248578.9 gourdes pour les catégories I, II, III de l'étage II et 29235.01, 88274.22, 172762.7 gourdes respectivement pour les catégories I, II, et III de l'étage III. En effet, les différences de revenu constatées au sein des trois catégories des deux étages agro écologiques ne peuvent s'expliquer qu'en raison de la taille de l'exploitation, les pratiques culturales et les conditions agropédoclimatiques. Cependant, pour le manque à gagner, il est de l'ordre 3838.57, 3945.06, 3734.72 gourdes respectivement pour les catégories I, II et III de l'étage II et 3942.15, 2525.34, 2419.50 gourdes respectivement pour les catégories I, II et III de l'étage III.

De ce fait, les résultats obtenus prouvent que l'objectif du travail est atteint et permettent la vérification de la seule hypothèse formulée. Il serait bon si l'Etat continue à s'occuper de la situation caféière à Baptiste, car le café est une culture de rente pour toutes les exploitations caféières qui s'y adonnent.

Toutefois, des éléments de recommandations relatifs au programme de travail proposé sont formulés en vue de satisfaire les aspirations des planteurs café de Baptiste. En voici quelques-uns :

- Encourager les planteurs à effectuer les travaux de régénération dans leurs parcelles caféières en pratiquant le contrôle couvert, la taille, la mise à distance, la fertilisation;
- Inciter les planteurs à reboiser les versants nus et trop clairs pour faciliter de nouvelles plantations caféières;
- Cadastrier les parcelles des planteurs pour que ces derniers puissent savoir la valeur effective de leurs terres.
- Former les planteurs pour qu'ils soient capables d'élaborer eux-mêmes un compte d'exploitation par culture, ceci leur permettrait d'enregistrer toutes les dépenses et recettes de l'exploitation. Ainsi, on aurait des données plus précises lors des enquêtes;
- Faciliter les planteurs à bénéficier des intrants comme : engrais, outils agricoles, pour la fertilisation des parcelles caféières et la mise en œuvre des pratiques culturales en vue d'une augmentation de rendement caféier ;
- Mise en place d'une banque de crédit agricole dans la zone pour les planteurs pour que ces derniers puissent assurer convenablement les dépenses relatives aux pratiques culturales caféières ;
- Aider les planteurs à produire un café de bonne qualité pour qu'ils puissent vendre à des prix très intéressants ;
- Remédier aux problèmes phytosanitaires (la maladie sigatoka noire, les nématodes, etc..) dont sont victimes les bananiers présents dans les parcelles caféières par l'adoption des pratiques culturales appropriées ou par l'introduction de variétés résistantes adaptées au goût des planteurs ;
- Améliorer les espèces fruitières (citrus, avocatiers) présentes dans les parcelles caféières pour qu'elles soient beaucoup plus productives.

BIBLIOGRAPHIE

ANGRAND, J.C. (2008), Cours de caféiculture. Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire de l'Université d'Etat d'Haïti.

CAZEAU, H. (1995), Analyse des performances économiques des systèmes de cultures à base caféière dans la commune de Thiotte. Mémoire de fin d'études. FAMV.

GIORDANENGO Philippe (1992) Biologie, éco-éthologie et dynamique des populations du Scolyte des grains de café, *Hypothenemus hampei* Ferr. (Coleoptera, Scolytidae), en Nouvelle-Calédonie. Thèse de Doctorat, UNIVERSITE DE RENNES I.

ICEF-DA (Septembre 2011), Etude sur la situation de départ sur la lutte contre le scolyte du caféier à Baptiste.

IHSI (2004), Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique ; démographie de la commune de Belladère.

INESA, 2001, LE CAFÉ EN HAÏTI: SITUATION ACTUELLE ET PLAIDOYER POUR UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PRODUCTEURS.

LARHEDO (2004), Enquête sur le commerce informel du café en provenance d'Haïti vers la République Dominicaine ;

PASQUETTI, C. (2007), Diagnostic agraire de la zone de Baptiste, Plateau Central, Haïti. Thèse de Master 2, INAP-G, Agro Paris Tech ;

PIERRE, A 2011, Analyse de la Rentabilité Financière des Centres de Traitement du Café dans la Région de Baptiste-Belladère;

ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Date de l'interview : -----/-----/-----

Zone d'enquête :

Commune :

Section communale :

Localité :

Informations relatives à l'exploitant

1- Nom et prénom du chef d'exploitation

2- Age..... Sexe : 1- M 2- F

3- L'exploitant est-il alphabétisé ? 1-Oui 2- Non

4- Si Oui, niveau scolaire arrivé :

5.- nombre de personne a charges :

6.- Cultures pratiquées sur l'exploitation agricole :

1- café 2- banane 3- maïs 4- Banane 5-Patate 6-Pois Congo 7-Igname 8- Manioc 9- Haricot 10-canne-à-sucre

11- Autres (à préciser).....

7Nombre de personnes de l'exploitation qui y offrent leur force de travail :

Adultes : Enfants :

8- Nombre d'heures de travail par jour en moyenne:.....

9- Type de main d'œuvre

a) Familiale b) salariale c) a et b

10-A) Combien coûte le sarclage d'un carreau ? Rep :

Nombre de sarclage par an :

11- Est-il facile de trouver la main d'œuvre dans les périodes de pic :

1- Oui 2- Non

12-Qu'en est-il le plus difficile dans l'année de trouver la main d'œuvre nécessaire ?

Rep :

13-Quelle est la cause de ce problème, d'après vous ?

Rep :

14-Le prix de la main d'œuvre est-il le même tant pour le café que pour les autres cultures ? 1- Oui 2- Non

15-Si non, expliquer.

.....
.....

Situation du chef de l'exploitation agricole

16- 1- Pratiquez-vous l'agriculture à temps plein ? Oui Non

2- Exercez-vous une autre activité parallèle ou secondaire à l'agriculture ?

Oui Non

Si Oui, quel type d'activité ?

Rep :Lieu :

17-Taille de l'exploitation caféière :ha

18-Superficie cultivée en café en hectare : dont :

1. Superficie possédée en propre :ha

2. Superficie prise en fermage :ha

3. Superficie prise en métayage.....ha

19-Cycle du café cultivé (en mois) :

Variété.....Variété.....

20- Avez-vous recours à l'emprunt ?

Oui ou non :

Si oui auprès de qui et à quel taux ?

Rép

Tableau 1 : localisation et condition d'exploitation des parcelles caféières

No de parcelle	Localisation	Superficie en hectare	Mode de tenure	Condition	Cultures
1					
2					
3					

Tableau 2 : outils agricoles

Type	Quantité	Valeur résiduelle	Mode d'acquisition	Prix à l'acquisition	Durée de vie

Tableau 2.- Dépenses de l'exploitation caféière

Date	Description de l'opération	Fréquence	Dépenses en gourdes
	sarclage		
	Contrôle couvert		
	Taille		
	Mise à distance		
	Fertilisation		
	Ramassage		
	Ratissage		
	Récolte éliminatoire		
	Mise à distance		
	Récolte		
	affermage		
	Total		

Tableau 3.- Rentrées de l'exploitation caféière

[illegible]

VMG : Valeur Monétaire en Gourde

Liste des Personnes formellement enquêtées

Noms des personnes enquêtées	Zone	Noms des personnes enquêtées	Zone
Etage I		Etage II	
Catégorie I		Catégorie I	
saint Nois libérus	Tortoye	Alcius Sanon	Louimé
Elie Jean Pierre	Tortoye	Franck Noel	Louimé
Mirano Désilus	Roche plate	MonteroLouimé	Louimé
Catégorie II		Catégorie II	
Adler Verdile	Trassahaie	Stephen Monias Casséus	Louimé
Lonise Estera	Roche plate	Mesinord Casseus	Louimé
Edmond Alexandre	Trassahaie	Leratil Pauleus	Louimé
Catégorie III		Catégorie III	
Nélien Edouard	Baptiste	Ténord Carvil	Louimé
Mme Jean Marie	Baptiste	Jonas Osias	Louimé
Félistène Altiné	Baptiste	Thermilor Maocilus	Louimé

Sur la recommandation du Responsable de suivi du Programme DEFI, Agr. Garry Augustin, j'ai pu enquêter 10 planteurs ayant des parcelles de régénération de $\frac{1}{2}$ hectare. Selon les informations recueillies, il n'y a pas de manque à gagner dû à la régénération. Au contraire, après la régénération on constate qu'il y a de préférence une augmentation de la production.

Voici les noms de ces 10 planteurs café formellement enquêtés à ce sujet:

Dufrène Gesner
 Dumarsais Altenor
 Paul samson
 Verdyl Odeny
 Celijene Exilus
 Darius Dieudonné
 Hibert Petit-Frère
 Léma Charles
 Stephen Monias Casséus
 Franck Noël